

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES VITRY, CHAMPAGNE ET DER

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTÉ

SÉANCE DU 16 JUIN 2026

L'an deux mille vingt-six le **16 juin à 18 H 00**, les membres du Conseil de Communauté VITRY, CHAMPAGNE ET DER se sont réunis à la salle des Fêtes de Frignicourt – Place du Général Leclerc – 51300 FRIGNICOURT, sous la présidence de Monsieur Sébastien MIRGODIN, Président, suite à la convocation faite le 10 juin 2026, conformément aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales et affichée à la porte des Mairies de ABLANCOURT, ARZILLIERES-NEUVILLE, AULNAY-L'AITRE, BIGNICOURT-SUR-MARNE, BLACY, BLAISE-SOUS-ARZILLIERES, BREBAN, CHAPELAINE, CHATELRAOULD-SAINT-LOUVENT, COOLE, CORBEIL, COURDEMANGES, COUVROT, DROUILLY, FRIGNICOURT, GLANNES, HUIRON, HUMBAUVILLE, LA CHAUSSEE-SUR-MARNE, LE MEIX-TIERCELIN, LES RIVIERES-HENRUEL, LIGNON, LOISY-SUR-MARNE, MAISONS-EN-CHAMPAGNE, MARGERIE-HANCOURT, MAROLLES, PRINGY, SAINT-CHERON, SAINT-OUEN-DOMPROT, SAINT-UTIN, SOMPUIS, SOMSOIS, SONGY, SOULANGES et VITRY-LE-FRANÇOIS, le même jour.

Etaient présents : MM. JUNG, CAPPÉ, REMY, FORMET, NEMBRINI, VEBER, BOUTROY (suppléant de M. DHYÈVRE), PASIAN (suppléant de M. THIEBAULT), Mmes LEROY-DUCARDONNOY, TRUMAUT, MM. COTTON, DELCOMBEL, Mmes FEIGRE, FELICETTI, ASLOUDJ, ROYER, ARMANETTI, MM. PETIT, DUGOIS, MAUTRAIT, CHAMPION (à partir de 18h08), GÉRARD, DESANLIS, Mme HERMONVILLE, MM. POIRISSE, DURAND (suppléant de Mme GEOFFROY), NOBLET, Mmes ROBIN, PÉPIN, MM. JEAN, ROYER, Mme LOISELET (suppléante de M. LEPAGE), MM. PASSINHAS, BONETTI, MIRGODIN, Mmes MUNSTER, HUILLET, M. LEVASSEUR, Mme BLOND, MM. BOURA, GRANDHOMME, MARQUET, Mme BOBLIQUE, M. HOUDAYER, Mmes CAILLAU, BLAND, BUCHHEIT, MM. TRIOLET (à partir de 18h11), ROCH.

Absents excusés : MM. FORTIN, TROLIO, GUÉLORGET, GONTHIER, BLONDEAU, Mmes OFLAZOGLU, GUÉRINOT, THOMAZÉ, MOREAU, MM. VIGNEAU, JOURNAUX, VILARD, SIMONNOT.

9 pouvoirs ont été déposés sur le bureau de Monsieur le Président :

- ✓ M. TROLIO donne pouvoir à Mme FELICETTI,
- ✓ M. GONTHIER donne pouvoir à M. LEVASSEUR,
- ✓ M. BLONDEAU donne pouvoir à Mme BOBLIQUE,
- ✓ Mme OFLAZOGLU donne pouvoir à Mme HUILLET,
- ✓ Mme GUÉRINOT donne pouvoir à M. BOURA,
- ✓ Mme THOMAZÉ donne pouvoir à Mme BLOND,
- ✓ Mme MOREAU donne pouvoir à Mme BLAND,
- ✓ M. VIGNEAU donne pouvoir à M. HOUDAYER,
- ✓ M. JOURNAUX donne pouvoir à M. MARQUET.

Secrétaire de séance : M. Romain DESANLIS.

FINANCES

BUDGET ANNEXE TVA « ZONES D'ACTIVITÉS VITRY-MAROLLES – BOIS LEGRAS » COMPTE FINANCIER UNIQUE 2025 - VOTE

Rapporteur : Monsieur Sylvain MARQUET

Ce compte financier unique est un document commun définitif comprenant à la fois les données de l'ordonnateur et celles du comptable notamment l'exécution budgétaire, les restes à réaliser, le bilan et le compte de résultat.

La Communauté de Communes VITRY, CHAMPAGNE ET DER a choisi d'adopter le compte financier unique à compter de l'exercice 2025.

Le code général des collectivités territoriales prévoit que le compte financier unique qui est soumis à votre approbation retrace l'ensemble des opérations réalisées, en recettes et en dépenses, au cours de l'exercice 2025 pour le budget annexe TVA « Zone d'Activités VITRY-MAROLLES - BOIS LEGRAS ».

Celui-ci est voté hors taxe et les deux zones d'activités sont identifiées en services distincts.

- Les réalisations propres à l'exercice 2025 se résument ainsi :

Résultat de l'exercice 2025	Section d'Investissement	Section de Fonctionnement	Total des sections
Dépenses réalisées	259 613,00	348 910,36	608 523,36
Recettes réalisées	174 962,29	340 668,18	515 630,47
Résultat de l'exercice	-84 650,71	-8 242,18	-92 892,89

- Compte tenu du résultat de clôture de l'exercice précédent, et de la part affectée à l'investissement pour l'exercice 2025, les résultats d'exécution du budget 2025 se présentent ainsi :

	Résultat clôture 2024	Part affectée à l'investissement	Résultat exercice 2025	Résultat de clôture 2025
Investissement	131 097,06	0,00	-84 650,71	46 446,35
Fonctionnement	56 572,07	0,00	-8 242,18	48 329,89
TOTAL	187 669,13		-92 892,89	94 776,24

- Le résultat global de clôture de l'exercice 2024 est excédentaire de 94.776,24 € toutes sections confondues. Les restes à réaliser s'élèvent à 11.449,00 €

	Résultat clôture 2024	Part affectée à l'investissement	Résultat exercice 2025	Restes à réaliser	Résultat de clôture 2025
Investissement	131 097,06	0,00	-84 650,71	11 449,00	46 446,35
Fonctionnement	56 572,07	0,00	-8 242,18	0,00	48 329,89
TOTAL	187 669,13		-92 892,89		94 776,24

- Le résultat global de clôture de l'exercice 2025 est donc excédentaire de 94.776,24 €.

SECTION D'INVESTISSEMENT

1) DEPENSES D'INVESTISSEMENT :

Dépenses totales prévues **413.544,77 €**

Dépenses totales réalisées **259.613,00 €**

Ce qui représente un taux de réalisation de **62,78 %**

(237.430,11 € en 2024 ; 20.395,45 € en 2023 ; 66.805,34 € en 2022).

Ces dépenses concernent :

DEPENSES INVESTISSEMENT				
Chapitre	Libellé Chapitre	Voté 2025 BP+DM	Compte financier unique 2025	Taux d'exécution
20	Immobilisations incorporelles	65 000,00	1 150,00	
21	Immobilisations corporelles	25 000,00	19 626,57	78,51%
23	Immobilisations en cours	275 144,77	195 574,02	
Total dépenses d'équipement				
16	Emprunts et dettes assimilés	16 000,00	13 793,12	86,21%
Total des dépenses financières				
040	Opérations d'ordre entre sections	2 400,00		
041	Opérations patrimoniales	30 000,00	29 469,29	
001	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	0,00		
Total des dépenses d'investissement		413 544,77	259 613,00	62,78%

Les dépenses réelles s'élèvent à 230.143,71 € et se décomposent :

	CFU 2025	CA 2024
Remboursement de la dette en capital	13 793,12 €	13 793,12 €
Dépôt et cautionnement	0,00 €	0,00 €
Travaux sécurisation ITE	195 574,02 €	213 400,94 €
portes sectorielles		
Diag amiante avant travaux Atalian	1 150,00 €	10 236,05 €
Travaux entrée ZI	19 626,57 €	
Total	230 143,71 €	237 430,11 €

Les dépenses d'ordre s'élèvent à 29.469,29 €, elles concernent les transferts des frais de maîtrise pour l'installations terminales embranchées (I.T.E.) sur l'opération de travaux.

2) RECETTES D'INVESTISSEMENT :

<u>Recettes totales prévues</u>	413.544,77 €
<u>Recettes totales réalisées</u>	174.962,29 €

Ce qui représente un taux de réalisation de **40,84 %**

(191.942,25 € en 2024 ; 3565,39 € en 2023 ; 3.216,56 € en 2022).

RECETTES INVESTISSEMENT				
Chapitre	Libellé Chapitre	Voté 2025 BP+DM	Compte financier unique 2025	Taux d'exécution
24	produit des cessions	99 189,03	0,00	
13	Subventions	0,00		
16	Emprunts et dettes assimilées	2 000,00		
Total des recettes réelles d'investissement		101 189,03	0,00	
021	Virement de la section d'exploitation	3 211,68		
040	Opérations ordre transfert sections	148 047,00	145 493,00	
041	Opérations patrimoniales	30 000,00	29 469,29	
Total des recettes d'ordre d'investissement				
001	Solde d'exécution de la section d'Investissement reporté	131 097,06		
Total des recettes d'investissement		413 544,77	174 962,29	42,31 %

Les recettes réelles pour l'exercice 2025 s'élèvent à 0,00 €.

Les recettes d'ordre comprennent l'amortissement pour un montant de 145.493,00 € et le transfert des frais de maîtrise d'œuvre de l'installations terminales embranchées (I.T.E.) pour un montant de 29.469,29 € soit un montant total de recettes d'ordre de 174.962,29 €.

SECTION DE FONCTIONNEMENT

1) DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Dépenses totales prévues	391.472,07 €
Dépenses totales réalisées	348.910,36 €

Ce qui représente un taux de réalisation de **89,13 %**

(482.723,67 € en 2024 ; 290.915,91 € en 2023 ; 339.120,55 € en 2022)

DEPENSES FONCTIONNEMENT				
Chapitre	Libellé Chapitre	Voté 2025 BP+DM	Compte financier unique 2025	Taux d'exécution
011	Charges à caractères général	129 004,24	92 834,06	71,96%
012	Charges de personnel	10 009,15	10 000,90	99,92%
65	Autres charges de gestion courante	100 300,00	100 000,00	99,70%
Total dépenses gestion courante		239 313,39	202 834,96	84,76%
66	charges financières	700,00	582,40	83,20%
67	charges exceptionnelles	0,00	0,00	#DIV/0!
68	Provision	200,00	0,00	0,00%
Total des dépenses financières		900,00	582,40	64,71%
023	Virement à la section d'investissement	3 211,68		0,00%
042	Opérations ordre transfert sections	148 047,00	145 493,00	
Total des dépenses d'ordre		151 258,68	145 493,00	96,19%
Total des dépenses de fonctionnement		391 472,07	348 910,36	89,13%

Les dépenses réelles s'élèvent à **203.417,36 €**, et concernent :

	CFU 2025	CA 2024
Taxe foncière	8 980,00 €	8 766,00 €
Entretien des bâtiments	23 334,28 €	40 606,50 €
Fluides	1 374,08 €	1 083,89 €
Assurance multirisque	18 134,92 €	16 680,21 €
Contrats de prestations de service	8 448,00 €	1 150,00 €
Redevance annuelle SNCF	16 136,78 €	16 025,24 €
Entretien réparation des voies et réseaux dont désherbage	16 426,00 €	
Charges de personnel : frais de stucture versés à la CC	10 000,90 €	10 000,90 €
Versement excédent vers le budget prinicipal	100 000,00 €	200 000,00 €
Fournitures équipement	0,00 €	4 044,86 €
Intérêts des emprunts	582,40 €	1 193,07 €
Total	203 417,36 €	299 550,67 €

La baisse des dépenses réelles de fonctionnement concerne essentiellement la subvention versée au budget principal qui passe de 200.000,00 € à 100.000,00 €

Les dépenses d'ordre concernent les amortissements pour un total de 145.493,00 €

	CFU 2025	CA 2024
Les amortissements des biens meubles et immeubles	145 493,00 €	145 178,00 €
Vente terrain Haffner Energy	0,00 €	37 995,00 €
Total	145 493,00 €	183 173,00 €

2) RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Recettes totales prévues **391.472,07 €**

Recettes totales réalisées **340.668,18 €**

Ce qui représente un taux de réalisation de 87,02 %

(366.123,59 € en 2024 ; 319.551,65 € en 2023 ; 389.485,49 € en 2022).

RECETTES FONCTIONNEMENT				
Chapitre	Libellé Chapitre	Voté 2025 BP+DM	Compte financier unique 2025	taux de réalisation
70	Produits des services	18 000,00	23 564,25	130,91%
75	autres produits de gestion courante	314 500,00	317 103,93	100,83%
77	Produits exceptionnels			
Total recettes de gestion courante		332 500,00	340 668,18	102,46%
002	Excédent d'exploitation reporté n-1	173 172,15		
Total des recettes de fonctionnement		391 472,07	340 668,18	87,02%

Les recettes réelles s'élèvent à **340.668,18 €**. Les produits courants augmentent mais il n'y a pas de vente pour 2025.

Celles-ci concernent :

	CFU 2025	CA 2024
Facturation forfaitaire et tonnage sous-branchement ferrés ZAVM, antennes relais free	23 564,25 €	18 005,35 €
Reversement taxe foncière	5 282,00 €	5 152,58 €
Loyers et charges divers bâtiments	241 722,31 €	235 032,35 €
Tonnage et autres	70 099,62 €	69 938,31 €
Vente terrain Haffner		37 995,00 €
Total	340 668,18 €	366 123,59 €

Les produits courants augmentent entre 2024 et 2025 mais il n'y a pas de recette exceptionnelle ce qui explique la baisse des recettes de fonctionnement.

Il n'y a pas de recettes d'ordre pour la section de fonctionnement.

Le Conseil de Communauté,

Vu l'article L 2121-31 du Code général des collectivités territoriales,

Vu l'article 9 de la loi n°82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des Communes, des Départements et des Régions,

Vu le budget primitif et les décisions modificatives de l'exercice 2025,

Vu la délibération 2026-18 du 3 mars 2026 relative au vote du budget primitif 2026 du budget annexe T.V.A « zones d'activités VITRY-MAROLLES »

Vu la délibération 2026-43 du 12 mai 2026 relative à l'approbation du règlement budgétaire et financier,

Vu l'avis favorable du bureau de communauté en date du 2 juin 2026,

Considérant que les écritures passées sont conformes à celles du compte de gestion du receveur,

1°/ donne acte de la présentation du compte financier unique du budget annexe T.V.A « Zones d'Activités VITRY-MAROLLES – BOIS LEGRAS »,

2°/ approuve le compte financier unique 2025 du budget annexe T.V.A « Zones d'Activités VITRY-MAROLLES – BOIS LEGRAS », lequel se résume ainsi :

Section de fonctionnement	Section d'investissement
Résultat de l'exercice	Résultat de l'exercice
Dépenses de l'exercice : 348.910,36 €	Dépenses de l'exercice : 259.613,00 €
Recettes de l'exercice : 340.668,18 €	Recettes de l'exercice : 174.962,29 €
Résultat de l'année : - 8.242,18 €	Résultat de l'année : - 84.650,71 €
Résultats antérieurs	Résultats antérieurs
Excédent : 56.572,07 €	Excédent : 131.097,06 €
Déficit : ... €	Déficit : ... €
Résultats cumulés clôture : 48.329,89 €	Résultats cumulés clôture : 46.446,35 €
Restes à réaliser Dépenses : 0,00 €	Restes à réaliser Dépenses : 11.449,00 €
Restes à réaliser Recettes : 0,00 €	Restes à réaliser Recettes : ... €
Résultats corrigés clôture : 48.329,89 €	Résultats corrigés clôture : 46.446,35 €
RÉSULTAT GLOBAL : 94.776,24 €	

3°/ reconnaît la sincérité des restes à réaliser ;

4°/ arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus ;

5°/ constate que la reprise anticipée des résultats au budget primitif 2026 est conforme aux résultats exposés ci-dessus ;

6/ considère l'excédent de fonctionnement pour un montant de 48.329,89 € ;

7°/ considère l'excédent d'investissement pour un montant de 46.446,35 €, y compris les restes à réaliser se décomposant ainsi :

- un solde excédentaire de clôture de 46.446,35 €
- un solde de reste à réaliser de 11.449,00 €
- et décide d'inscrire :
- au compte R.002 « Excédent de fonctionnement reporté » 48.329,89 €
- au compte R.001 « Excédent d'investissement reporté » : 46.446,35 €

8°/ donne pouvoir à Monsieur le Président à signer le compte financier unique et à pour prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération

La délibération est adoptée
par : **56 avis favorables**,
2 abstentions : Mme BUCHHEIT, M. TRIOLET.

**Le secrétaire de séance,
Romain DESANLIS**



**POUR EXTRAIT CONFORME,
LE PRESIDENT,
Sébastien MIRGODIN**

Certifié exécutoire par le Maire compte tenu
de la transmission en Sous-Préfecture le - 1 JUIL. 2026
et de la publication le - 1 JUIL. 2026
ou de la notification du

Signature
Pour le Maire,
Par délégation,
Pour la Directrice Générale des Services empêchée,
Le Directeur Général Adjoint,
Alexandre GUILLEMIN

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir auprès du Tribunal Administratif de CHÂLONS-EN-CHAMPAGNE dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de sa notification.